

# PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

HIVER 1998  
numéro 8



## L'interdiction : Un an plus tard

PAGE 3

### CONTENU :

Lancement de la recherche de Landmine Monitor	5
Le nombre de blessés diminue au Cambodge	8
Ukraine : destruction des stocks	10
Bosnie-Herzégovine : fonds pour remédier à la crise	11
Rayonnement des Jeunes ambassadeurs	14



Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs  
and International Trade

Canada



## RESSOURCES

Tous les documents peuvent être commandés par l'intermédiaire du secteur ILX au MAECI :  
Tél. : (613) 944-1643  
Fax : (613) 944-2501

### Documents imprimés

*Interdisons les mines* Une brochure qui explique comment vous pouvez participer au mouvement mondial d'interdiction des mines terrestres et offre des renseignements sur les Jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines : **MAECI**.

*Rapport mensuel d'avancement* (de 2 à 3 pages) : **MAECI**

*L'interdiction complète des mines terrestres* Deux documents d'information – un court (2 pages) et un autre plus long (5 pages) : **MAECI**

*Interdiction des mines antipersonnel – le Traité d'Ottawa expliqué aux non-spécialistes*, **Comité international de la Croix-Rouge** (11 pages, disponible en français, en anglais et en espagnol)

*Trousse pour la ratification de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel et sur leur destruction*, **Comité international de la Croix-Rouge** (5 pages, disponible en français, en anglais, en arabe, en espagnol, en russe et en chinois)

*Introduction à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction* : « *le Traité d'Ottawa* » (23 pages, disponible en français, en anglais, en arabe, en espagnol, en russe et en chinois)

*To Walk Without Fear: The Global Movement to Ban Landmines* (491 pages) publié sous la direction de M. Cameron, R. Lawson et B. Tomlin, publié par Oxford University Press, Toronto, 1998 (disponible dans les librairies ou auprès de l'éditeur)

*A Working Chronology of the International Movement to Ban Anti-personnel (AP) Mines* (57 pages) **Centre for Negotiation and Dispute Resolution, The Norman Paterson School of International Affairs, Université Carleton, Ottawa**

*Anti-personnel Land Mines: An Annotated Bibliography Update* (54 pages) : **MAECI**

### Documents électroniques

#### VIDÉO

« *L'interdiction : une réalité proche* » - 7 minutes (format idéal pour accompagner une allocution)

« *Un pas à la fois* » - 24 minutes (format convenant parfaitement aux radiodiffuseurs; les droits internationaux de diffusion ont été obtenus; les montants obtenus pour le droit de diffusion peuvent être versés aux ONG; disponible également en russe et en espagnol)

#### CD-ROM

« *Interdisons les mines terrestres! Le processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres* »

#### SITES WEB

« *PASSAGE* » :  
[www.mines.gc.ca](http://www.mines.gc.ca)

Action Mines Canada :  
[www.minesactioncanada.com](http://www.minesactioncanada.com)

Campagne internationale contre les mines terrestres :  
[www.icbl.org](http://www.icbl.org)

Comité international de la Croix-Rouge : [www.icrc.org](http://www.icrc.org)

## À propos de notre nouvelle présentation

Vous ne reconnaissez peut-être pas sous ce nouveau visage notre publication trimestrielle sur les mines terrestres (intitulée auparavant : *Interdiction des mines antipersonnel : rapport d'avancement des travaux*), bien que le nouveau titre *Passage* puisse vous sembler familier. Ce titre, en effet, est aussi celui que porte notre site Web ([www.mines.gc.ca](http://www.mines.gc.ca)). Au cas où vous ne connaissiez pas le terme, précisons que le « passage » est le premier chemin que les démineurs ouvrent dans un champ de mines, un couloir sûr à partir duquel ils peuvent s'employer à rendre le terrain utilisable à nouveau. Il permet également à la communauté d'avoir de nouveau accès à la terre, à l'eau et aux autres éléments essentiels à la vie. Nous n'aurions pu trouver de meilleure image pour ce bulletin, qui, nous l'espérons, sera un porte-parole pour ceux qui participent aux efforts en vue de dégager un passage vers des terrains sûrs.

En remaniant notre bulletin, nous avons adopté une présentation plus conforme à celle d'une revue d'actualités. Au moment où s'intensifient nos efforts de diffusion, nous nous rendons compte que les renseignements sur les mines terrestres doivent être accessibles à un large public. Nous espérons que la nouvelle publication *Passage* plaira aux nouveaux lecteurs aussi bien qu'aux anciens. Faites-nous savoir ce que vous en pensez. ●

# PASSAGE

## Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

Hiver 1998 numéro 8

*Passage* est une publication trimestrielle de l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Nous invitons les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines terrestres à nous soumettre des articles d'une longueur maximale de 400 mots. Les rédacteurs de *Passage* se réservent le droit de les condenser et de les adapter. Des photos de qualité accompagnées de légendes seraient très appréciées.

Expédiez les articles à l'adresse suivante, en nous indiquant clairement comment nous pouvons vous contacter :  
Rayonnement et communications  
Équipe d'action contre les mines (ILX), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario)  
Canada K1A 0G2 Télécopieur : (613) 944-2501

Date de tombée du prochain numéro : le 1<sup>er</sup> février 1999.

Photo de couverture : jeunes Cambodgiens manifestant contre les mines terrestres. Avec la permission de John Rodsted



# UN AN PLUS TARD

## On commémore la Convention – et on va de l'avant

*Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, fait le point sur les progrès réalisés depuis un an en matière de mines terrestres et souligne les difficultés qui restent à surmonter.*

Il y a tout juste un an – les 3 et 4 décembre 1997 – 122 gouvernements se réunissaient à Ottawa pour signer une nouvelle

convention internationale qui interdisait la production, le stockage, l'emploi et l'exportation de

mines terrestres antipersonnel, défiant ainsi les attentes de la plupart des observateurs.

Environ 2 400 personnes assistaient à l'historique cérémonie de signature – ministres des affaires étrangères, diplomates et représentants de centaines d'organismes internationaux et d'organisations non gouvernementales.

Ceux et celles qui luttèrent

depuis longtemps pour faire interdire une catégorie d'armes qui, au cours des deux dernières décennies, ont tué ou estropié des centaines de milliers de personnes, pouvaient donc savourer leur victoire. La Conférence d'Ottawa et le processus qui avait débouché sur la négociation rapide de la nouvelle convention représentaient un cheminement sans précédent, une collaboration unique en son genre entre des gouvernements et des organisations civiles comme la

Jody Williams et d'autres membres de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres sont les premiers à signer le Traité du peuple. Les signataires promettent de faire pression sur les gouvernements pour les inciter à respecter leurs engagements à l'égard des mines terrestres.

MAEC / DFAT





MAECI / DFAIT

## UN AN PLUS TARD...

*Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, le premier ministre Jean Chrétien et le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, à la signature de la Convention.*

*Enlèvement d'une mine à fragmentation en Bosnie.*

Un an plus tard, la campagne poursuit sur sa lancée. Pas moins de 133 pays ont signé la Convention d'Ottawa ou y ont accédé, et la barre des 40 ratifications requises pour qu'elle acquière force de loi en droit international a été franchie au début de septembre, faisant d'elle le traité multilatéral le plus rapidement ratifié de toute l'histoire. La convention entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1999.

Mais quels en sont les résultats jusqu'à présent? Examinons les faits.

Plusieurs gouvernements ont entrepris d'éliminer de leurs arsenaux les vastes inventaires de mines antipersonnel qu'ils possèdent : à la fin de 1998, plus de 11 millions de mines auront été détruites dans 12 pays. Même ceux qui n'ont pas encore signé la convention ne sont pas insensibles à ses objectifs humanitaires. Les États-Unis ont annoncé qu'ils entendent signer la convention

d'ici 2006 et ils ont déjà commencé à détruire une partie importante de leur arsenal. La Russie a aussi commencé à détruire son arsenal et elle compte cesser la production de mines antipersonnel à effet de souffle, qui constituent 90 % de ses stocks.

**Plus de 11 millions de mines terrestres auront été détruites d'ici la fin de l'année.**

Par ailleurs, le commerce international des mines antipersonnel, naguère florissant, semble avoir presque cessé. Moins de 15 pays n'ont pas encore renoncé à la production de mines, et presque tous les exportateurs traditionnels ont mis fin à leurs ventes.

Mais il y a aussi eu des déceptions. L'utilisation récente de mines terrestres en Angola et au Kosovo n'a pas manqué d'attirer la condamnation de la communauté internationale. En Amérique centrale, les inondations et les glissements de terrain causés par l'ouragan Mitch ont éparpillé des dizaines de milliers de mines dont on avait repéré l'emplacement, ajoutant ainsi aux dangers et à la



John Rodsted

Croix-Rouge et la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres, lauréate du prix Nobel.

### Chronologie de la Convention d'Ottawa

3-4 décembre 1997	16 septembre 1998	1 <sup>er</sup> mars 1999	3-7 mai 1999	27 août 1999	vers 2000	vers 2001	vers 2002	vers 2003	1 <sup>er</sup> mars 2003	1 <sup>er</sup> mars 2009
122 pays signent la Convention d'Ottawa	40 pays ont ratifié la Convention	Entrée en vigueur de la Convention <sup>1</sup> .	Première rencontre des États parties, Maputo, Mozambique	Rapport au Secrétaire général (Article 7)	Deuxième rencontre des États parties Échange annuel de données	Troisième rencontre des États parties Échange annuel de données	Quatrième rencontre de États parties Échange annuel de données	Première conférence d'examen Échange annuel de données	Fin de la destruction des stocks antipersonnel (Article 4)	Fin de la destruction des mines dans les zones minées (Article 5)

<sup>1</sup> Parmi les obligations générales envers lesquelles s'engagent les pays qui auront ratifié la convention d'ici le 1<sup>er</sup> mars 1999 figure l'interdiction de développer, d'utiliser, de stocker et de transférer les mines AP (Article 2).

## UN AN PLUS TARD...

misère qui frappent les populations du Nicaragua et du Honduras. Enfin, l'optimisme des partisans de la Convention d'Ottawa a été diminué du fait que les mines continuent de faire des milliers de morts et de blessés dans divers pays qui luttent pour reprendre le chemin de la paix et du développement – Afghanistan, Angola, Bosnie, Cambodge, Mozambique, Tchétchénie...

On poursuit donc le déminage des champs de mines, tâche coûteuse et dangereuse. Depuis un an, le Canada et ses partenaires ont affecté d'importantes ressources aux programmes d'action contre les mines dans des douzaines de pays. Le Canada a lancé des programmes intégrés d'aide aux victimes et de déminage en Bosnie et au Mozambique. Nous continuons de soutenir des actions multilatérales en Afghanistan et au Cambodge. Des programmes supplémentaires sont en voie d'élaboration en Asie, en Amérique latine, en Afrique et en Europe orientale.

**Le commerce des mines antipersonnel, naguère florissant, semble avoir presque cessé.**

Un an après la Conférence d'Ottawa, on a donc beaucoup fait pour essayer de traduire dans la réalité notre vision d'un monde sans mines afin d'en faire bénéficier des millions de personnes qui vivent quotidiennement avec ce fléau. La Convention d'Ottawa prévoit

certes des échéances pour le déminage et la destruction des stocks, mais son succès sera fonction de la volonté politique et

des ressources mobilisées et engagées pour la mettre en application. ●

### Lancement de la recherche menée dans le cadre du Landmine Monitor

Le Landmine Monitor, une initiative mise en place par la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (ICBL) afin de vérifier le respect des dispositions de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines terrestres, a tenu sa première grande réunion à Dublin, en Irlande, du 15 au 18 septembre. La rencontre a permis aux représentants de 150 ONG venus de 60 pays d'échanger des renseignements, de faire le point sur la recherche et la collecte de données, d'assister à des ateliers de formation et à des sessions régionales, et de discuter de la standardisation des méthodes de recherche et des mécanismes de présentation et de transmission des rapports.

Après la rencontre, on a expédié un grand nombre de trousseaux de demandes de financement et sollicité des propositions de recherche.

Les 25 et 26 octobre, le groupe de direction du Landmine Monitor – un organe composé de cinq membres – s'est réuni à Bruxelles pour évaluer les demandes de subvention à la recherche à la lumière d'un ensemble de

critères rigoureux. Plus de 200 000 \$ sous forme de subventions sont affectés à la recherche.

Les chercheurs prendront part à une deuxième rencontre qui aura lieu à Ottawa les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, afin de présenter des esquisses détaillées de leurs projets ainsi que les résultats préliminaires. Cette rencontre aidera le Landmine Monitor à normaliser la

méthodologie, la présentation de rapports et la qualité.

Le Landmine Monitor espère diffuser son premier rapport annuel à la première réunion des États parties, qui se déroulera à Maputo en mai 1999.

Pour participer au Landmine Monitor ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter : Human Rights Watch, 1522 K St. NW, # 910, Washington, DC, 20005, USA. Tél. : (202) 371-6592; fax : (202) 371-0124; ou Mines Action Canada, 1, rue Nicholas, bureau 1210, Ottawa, ON K1N 7B7, Canada. Tél. : (613) 241-3777 ●

*Rédigé par Mary Wareham, Human Rights Watch*



## Comment mesurer les progrès accomplis dans l'action contre les mines

Pour mettre au point une stratégie efficace qui nous permettra de venir à bout de la crise mondiale des mines terrestres, nous devons être capables de mesurer les progrès accomplis. En d'autres mots, si nous ne savons pas où nous allons, nous ne saurons pas comment y aller.

Les représentants canadiens ont maintenant mis en place des repères simples qui serviront à guider l'exécution des programmes canadiens d'action contre les mines et à mesurer les progrès réalisés à l'échelle internationale.

### Dans quelle mesure...

- les gouvernements ont-ils interdit la production, le stockage, le commerce et l'utilisation des mines antipersonnel?
- dispose-t-on des données nécessaires pour guider l'adoption mesures antimines efficaces?
- les personnes et les localités présentes les régions touchées par les mines ont-elles pu bénéficier de programmes efficaces de sensibilisation aux problèmes posés par ces engins?
- a-t-on pu réduire le nombre des victimes?
- a-t-on déminé les terrains dont le nettoyage avait un caractère hautement prioritaire?
- les victimes des mines et les communautés affectées ont-elles reçu de l'aide? ●

Des piles de chaussures comme celle-ci à Paris ne donnent qu'une mesure approximative du problème posé par les mines terrestres. Mais comment mesure-t-on les solutions?

### MAPUTO EN MAI :

## La Première commission de l'ONU adopte la résolution sur les mines terrestres

Les travaux relatifs à la convention peuvent aller de l'avant grâce à l'adoption, par la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, de la résolution L.33 intitulée « Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel », adoptée à 124 voix contre zéro, avec 19 abstentions.

Aux termes de la convention, les signataires sont tenus de se réunir dans l'année qui suit la date de l'entrée en vigueur (1<sup>er</sup> mars 1999) pour passer en revue les progrès et faciliter la pleine application des obligations de la convention.

La résolution accepte l'offre généreuse faite par le Mozambique d'accueillir la première réunion des États parties durant la semaine du 3 au 7 mai 1999 à Maputo. ●

Le Mozambique, où les victimes des mines sont nombreuses, est tout particulièrement désigné pour tenir la première rencontre des États parties.

John Rodsted



John Rodsted

## Le Mexique et le Canada organisent un colloque sur les mines

Le Mexique et le Canada organiseront conjointement un colloque régional sur les mines antipersonnel, qui aura lieu à Mexico les 11 et 12 janvier 1999.

«Le thème du colloque – Réaffirmer notre engagement – reflète parfaitement l'esprit qui anime les efforts déployés pour interdire les mines antipersonnel dans cette région, a déclaré le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Au début du Processus d'Ottawa, les dirigeants d'Amérique centrale et des Antilles se sont engagés à débarrasser leur région des mines d'ici l'an 2000. Des rencontres comme celle-ci contribueront à dynamiser cet engagement. »

Le colloque a pour but de promouvoir le programme d'action contre les mines dans les Amériques en mettant l'accent sur la ratification rapide de la convention d'Ottawa, le déminage aux fins humanitaires et la prestation d'une aide efficace aux victimes.

Environ 200 représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales des Amériques doivent assister au colloque. L'Organisation des États américains et l'Organisation panaméricaine de la santé seront des participants importants à cette rencontre en raison de leur contribution décisive aux programmes de déminage et d'aide aux victimes dans leur région. ●



Au Nicaragua, cet atelier produit des prothèses pour les survivants des mines terrestres en Amérique centrale.

MAEQ / DPAIT



### Le ministre reçoit un prix pour sa contribution à la campagne pour l'interdiction des mines

Le 23 octobre, le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'est vu décerner le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe en reconnaissance du rôle qu'il a joué dans l'interdiction des mines à l'échelle mondiale. Graça Machel, activiste sud-africaine qui milite en faveur des droits des enfants, a aussi reçu le prix cette année.

L'honorable Sheila Finestone, conseillère parlementaire sur les mines terrestres, accompagnait le ministre à la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée à Lisbonne. ●



# Conférence au Cambodge

*Wendy Winch, de l'Équipe d'action contre les mines du MAECI, est récemment rentrée d'une tournée au Cambodge. Voici son compte rendu du Forum international sur le déminage et l'aide aux victimes.*

Un survivant cambodgien des mines terrestres assiste à une séance de formation à la sensibilisation aux mines.

Du 26 au 28 octobre, Phnom Penh a été l'hôte du Forum, qui portait sur les efforts en vue de réduire à zéro le nombre de nouvelles victimes des mines. Le but de la rencontre était de faciliter la coopération entre les pays touchés par les mines et de les aider à se doter des capacités nécessaires pour gérer l'action antimines.

Les 250 participants ont échangé leurs expériences pratiques de la gestion de l'action antimines, par exemple en ce qui concerne la formation, la tenue de dossiers, l'assistance mécanique et l'assurance de la qualité. Ils ont également discuté des difficultés que pose l'aide aux victimes – soins d'urgence, accès aux prothèses et réhabilitation psycho-sociale. La présence de représentants de certains des pays les plus durement touchés par les mines, comme l'Angola, la Bosnie, le Nicaragua, le Mozambique et la Croatie, donnait à ces discussions un caractère très concret.

Un des aspects les plus originaux de cette conférence a été la visite du centre de formation du CMAC. Les délégués ont eu un





# Conférence au Cambodge

aperçu des stages de formation rigoureux que les démineurs doivent suivre avant de se joindre à un peloton de déminage. On nous a montré divers outils servant à marquer les champs de mines et à enlever ces engins, et comment le CMAC se sert de chiens lors du marquage des champs. Enfin, nous avons pu voir l'endroit où on met les nouvelles technologies à l'essai.

L'apprentissage au CMAC est très concret : durant une présentation faite devant un groupe d'enfants sur les dangers posés par les mines, des unités spécialisées en munitions non explosées ont fait détoner une bombe pour rappeler à tous les dangers extrêmes que comporte ce genre de travail. ●

## Moins de victimes au Cambodge

En 1991, les mines terrestres tuaient ou blessaient chaque mois plus de 400 personnes au Cambodge. Le Centre d'action contre les mines du Cambodge (CMAC) a été mis sur pied pour repérer et cartographier les champs de mines afin de réduire la menace qu'ils présentent pour les populations civiles. Les programmes de sensibilisation, en particulier ceux qui s'adressent aux enfants, ont aussi une importance prioritaire; en

1998, les nombreuses activités menées dans ce domaine ont permis d'abaisser à 200 par mois le nombre des victimes.

Le CMAC a été créé en 1993 pour instaurer des conditions permettant aux Cambodgiens de vaquer à leurs occupations à l'abri de la menace posée par les mines et les munitions explosives non explosées, de sorte que les activités de reconstruction et de développement puissent se dérouler dans un environnement sûr. ●

John Rodsted



## DESTRUCTION DES STOCKS : Conclusion d'un accord intérimaire entre le Canada et l'Ukraine

*À l'invitation de l'armée de l'Ukraine, une délégation canadienne d'action contre les mines qui s'est récemment rendue dans ce pays pour y visiter des dépôts de munitions et examiner les conditions d'entreposage. Le lieutenant-colonel Normand Levert, membre de la délégation, fait ici état des difficultés concrètes que pose la destruction des stocks de mines de l'Ukraine et invite d'autres donateurs à contribuer à un programme de destruction des stocks dans ce pays et ailleurs dans le monde.*

La meilleure façon de s'attaquer aux mines antipersonnel est d'intervenir avant qu'elles ne soient posées dans le sol, c'est-à-dire de détruire les stocks. C'est moins dangereux, plus rapide et moins coûteux que de partir à la recherche de mines actives qui ont été camouflées. Dans les champs de mines, on mesure les progrès une mine à la fois; dans les entrepôts, les progrès peuvent se mesurer en volumes beaucoup plus élevés.

**Quand on parle de destruction des stocks, les progrès peuvent se mesurer par wagons entiers.**

Les populations qui vivent près des entrepôts de mines s'inquiètent à juste raison. Si les conditions d'entreposage sont mal gérées, les explosifs peuvent se détériorer au point de devenir instables.

C'est donc avec plaisir que nous avons accepté l'invitation que

nous a lancée l'armée ukrainienne de visiter ses arsenaux. Notre équipe a entrepris ce voyage dans le cadre des efforts faits pour aider l'Ukraine à signer la Convention d'Ottawa et à détruire ses stocks. C'était là la deuxième d'une série de visites.

Nos hôtes ukrainiens ont été accueillants, ouverts et coopératifs. Les deux dépôts que nous avons visités étaient bien gardés; ils étaient très bien clôturés et des patrouilles en assuraient la surveillance 24 heures sur 24. Comme cela se fait au Canada, tous les bunkers sont verrouillés et tous les accès, rigoureusement consignés. Nous avons été escortés aux bunkers et nous avons pu inspecter de nombreuses caisses de mines terrestres soigneusement empilées et rangées.

Pour mieux évaluer les meilleures méthodes de destruction, nous avons demandé à voir l'emballage, qui peut fournir des indices sur la condition des mines. Dans un dépôt, nous avons examiné les fameuses « mines papillons », conçues pour être larguées en grandes quantités à partir d'hélicoptères. Elles étaient scellées dans des sacs de polyéthylène épais. Une autre boîte renfermait des mines PMN. Nous avons constaté que les mines étaient en excellente condition, ce qui était une bonne nouvelle, car il est plus facile de détruire des



Le colonel Fitch et le colonel Mikhaelenko montrent des mines des stocks ukrainiens.



Des officiers examinent de près l'emballage des mines pour vérifier la stabilité de ces dernières.

mines stables.

À la suite de cette visite, les représentants canadiens et ukrainiens ont paraphé un accord intérimaire, qui reste à être négocié et approuvé au niveau politique, sur la destruction de millions de mines antipersonnel. C'est pour moi la preuve que la confiance entre les nations se bâtit sur la confiance entre des individus.

Le Canada invite d'autres donateurs intéressés à créer des consortiums pour financer ce programme de destruction et d'autres programmes analogues.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le : Lieutenant-colonel N. Levert, agent de liaison du MDN au MAECI, Tél : (613) 945-7989, Fax : (613) 996-2244, Courriel : ad075@issc.debbs.ndhq.dnd.ca ●



## BOSNIE-HERZÉGOVINE :

Au début de l'année, le gouvernement de la Slovénie a établi un fonds d'affectation spéciale en vue d'appuyer les activités de déminage et l'aide aux victimes en Bosnie-Herzégovine.

Pour soutenir cette initiative, le Congrès américain a, en mai dernier, autorisé une contribution maximale de 38 millions de dollars US à ce fonds, sous réserve d'apports de contrepartie venant d'autres sources.

Le 6 novembre, le Canada a annoncé une contribution d'un million de dollars. À l'issue de la conférence des premiers donateurs qui s'est déroulée à Ljubljana, en Slovénie, les 8 et 9 novembre, la valeur du fonds s'est accrue à environ 3,5 millions de dollars US. Les États-Unis s'étant

## Fonds destiné à soulager la crise des mines terrestres

engagés à verser un montant équivalent, le fonds dispose donc de crédits de 7 millions pour les opérations de déminage et d'aide aux victimes. On peut prévoir que d'autres donateurs contribueront à grossir considérablement cette somme.

« Le Canada applaudit à l'esprit de coopération régionale qui a présidé à l'établissement de ce fonds, a indiqué le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy. À long terme, cette alliance aura des répercussions favorables pour l'action antimines sur le terrain en Bosnie-Herzégovine. »

Le Canada a engagé une somme de 10 millions de dollars sur cinq ans à l'appui de

l'action contre les mines en Bosnie-Herzégovine, et il est heureux de pouvoir encourager d'autres donateurs éventuels dans le cadre de cette initiative.

Le Canada et le Mexique coparrainent un atelier sur les mines terrestres. ●

*Par Gerry Robinson, représentant spécial des Affaires étrangères*

Préparation du cimetière de Sarajevo pour le déminage.



## Fonds d'initiatives antimines

Le Fonds d'initiatives antimines a été créé en juin dernier pour aider à promouvoir la ratification et l'adoption universelles de la Convention d'Ottawa dans les

meilleurs délais et pour soulager la crise humanitaire causée par les mines antipersonnel. Doté d'un budget de 1,6 million de dollars pour l'exercice 1998-1999, le Fonds

est administré par l'Équipe d'action contre les mines au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), en consultation étroite avec ses partenaires publics et privés.

Le Fonds a pour but d'appuyer les initiatives destinées à mobiliser la volonté politique et à mettre à contribution les capacités techniques voulues pour promouvoir la ratification, l'adoption et l'application efficace de la Convention d'interdiction des mines antipersonnel. Des projets entrepris dans plus de 20 pays ont été financés jusqu'à présent.

Parmi les initiatives financées à l'heure actuelle se trouvent des projets au Yémen et au Tchad. Au Yémen, nous fournissons du matériel de protection au centre national de déminage. Au Tchad, nous fournissons du matériel en vue d'aider à procéder à un relevé de niveau I (cartographie générale des champs de mines). Le Fonds encourage en outre les activités de sensibilisation aux dangers posés par les mines terrestres; il a d'ailleurs financé la première publication ukrainienne consacrée à cette question.

Le Fonds a aussi parrainé une série de conférences et de séminaires régionaux (à Moscou, Amman, Bangkok et Mexico) qui avaient pour objet de stimuler l'action contre les mines et d'encourager l'adoption et la ratification de la convention. Depuis décembre 1997, 11 pays de plus ont signé la Convention et 52 pays signataires l'ont ratifiée. Ces progrès sont en bonne partie attribuables à la sensibilisation et à la volonté politique suscitées par ces rencontres.

Pour plus de renseignements sur le Fonds d'initiatives antimines, contactez l'Équipe d'action contre les mines du MAECI, dont on trouvera l'adresse en page 2 de couverture. ●

### Qu'est-ce que je peux faire pour aider?

Parmi les questions posées aux représentants des gouvernements et des ONG qui oeuvrent dans le dossier des mines terrestres, il en est une qui revient plus fréquemment que toutes les autres : qu'est-ce que je peux faire pour aider? Mines Action Canada (MAC) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ont décidé d'apporter une réponse à cette question. Ils ont mis sur pied un fonds pour recevoir les dons des Canadiens qui désirent appuyer les programmes canadiens d'action contre les mines. Annoncé le 21 septembre par le ministre Axworthy, le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres est géré conjointement par MAC et par le MAECI. Les dons reçus vont directement au financement des programmes canadiens sur le terrain, tels le déminage et l'aide aux victimes. Tous les dons sont déductibles aux fins de l'impôt.

### Que pouvez-vous faire pour aider?

Donnez généreusement au Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. Écrivez à l'adresse suivante : Équipe d'action contre les mines (ILX), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Bureau de la comptabilité 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2



John Rodsted

**Je voudrais faire un don de : \$ \_\_\_\_\_**

Méthode de paiement (veuillez en cocher une)

**Chèque** Libeller le chèque à l'ordre du « Fonds canadien d'action contre les mines terrestres ».

**Visa**       **Mastercard**

N° de la carte : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Date d'expiration : [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom du détenteur/de la détentrice : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Si vous désirez un reçu officiel aux fins de l'impôt canadien sur le revenu, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_



## MAC fait le point

*Mary Foster, de Mines Action Canada (MAC), fait le point sur l'ensemble des projets, nouveaux ou déjà en voie d'exécution.*

Dans toutes ses activités, MAC vise à axer l'action contre les mines sur les besoins et les priorités des gens qui souffrent des effets de ces engins.

### Landmine Monitor

En vue de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa le 1<sup>er</sup> mars 1999, MAC a entrepris de développer et de gérer une base de données centralisée pour vérifier le respect d'un traité par les gouvernements – sans doute la première du genre. Le Landmine Monitor, antenne de la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres, est l'outil qui nous aidera à faire de la convention un traité appuyé par la population.

### Sensibilisation et promotion

MAC poursuit ses activités de sensibilisation et de promotion avec l'aide de Sophie Sauvé, Jeune ambassadrice pour l'action contre les mines, dont le bureau se trouve au siège du MAC. Nous sommes en train de mettre au point de nouvelles ressources, y compris un jeu sur parquet.

Nous participons également à l'organisation de la troisième journée annuelle du réfugié africain, qui aura lieu



ACTION  
MINES  
CANADA

le 20 juin prochain à Ottawa.

Nous visons par le biais de cette activité à éduquer les gens au sujet de l'impact des mines sur les réfugiés et à mobiliser les appuis en faveur de la campagne parmi les groupes qui ont eux-mêmes été touchés par les mines.

### À la recherche de technologies appropriées

Ouvert aux étudiants d'universités et de collèges canadiens, notre concours de recherche sur les techniques de détection et d'enlèvement des mines terrestres ([www.unac.ncrb.org/landmines/competition](http://www.unac.ncrb.org/landmines/competition)) a pour but de susciter de nouvelles découvertes et de sensibiliser cette population au problème des mines et à la nature des techniques nécessaires

pour le surmonter.

Nous avons également établi des contacts avec les compagnies entreprises intéressées à se prévaloir du Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. MAC fait clairement comprendre à l'industrie et aux gouvernements que les bénéficiaires ultimes du Fonds doivent être les groupes touchés par les mines. En d'autres termes, l'argent doit être déboursé en fonction des besoins et des priorités de ces groupes, et ne doit en aucune façon servir au développement de solutions de rechange aux mines terrestres ou à la prolifération de ces engins.

### La célébration du Traité du peuple

Nous organisons actuellement une série d'activités pour souligner le premier anniversaire de la signature du Traité du peuple contre les mines terrestres, y compris le lancement canadien de la campagne « Les enfants contre la guerre et les mines terrestres » du militant antimines et survivant cambodgien Song Kosal. ●

Song Kosal, survivant cambodgien des mines terrestres et porte-parole de la campagne des enfants contre la guerre et les mines terrestres.





# Les JEUNES mines terrestres

Denis Dreaver



## Rencontrez les jeunes ambassadeurs

Dans les salles de classe à travers le Canada, on parlera de mines terrestres cette année.

En septembre, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a lancé le « Programme des Jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines » dans le cadre d'une campagne publique de sensibilisation.

Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères, Pierre Duplessis de la Croix-Rouge et Debbie Grisdale de l'Association des médecins pour la survie mondiale en compagnie de Jeunes ambassadeurs du Canada

Ce programme est parrainé par trois organismes qui participent depuis longtemps à la campagne internationale contre les mines, soit Mines Action Canada, la Croix-Rouge canadienne et l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Cinq Jeunes ambassadeurs travaillent dans différentes régions du Canada pour renseigner les jeunes sur les mines terrestres et sur les progrès accomplis pour régler ce problème. Ils mettent l'accent sur les obligations qu'impose la Convention d'interdiction totale, sur les efforts que continue de

déployer le Canada sur la scène internationale et sur la participation des jeunes à ces efforts. On organise dans diverses localités des présentations, des

*« Il y a beaucoup de travail à faire pour faire en sorte que cette question reste présente à l'esprit des Canadiens dans les années à venir. Le programme des Jeunes ambassadeurs a suscité beaucoup d'optimisme dans la région. À la différence de projets antérieurs, notre programme peut englober les gouvernements, les ONG et les organismes sans but lucratif puisqu'ils ont tous intérêt à favoriser une plus grande sensibilisation au problème des mines terrestres. »*

—Alison Clement, Winnipeg





# Les JEUNES mines terrestres

« Diverses activités de sensibilisation et d'éducation ont eu lieu dans la région de Montréal depuis le lancement du programme des Jeunes ambassadeurs. À la suite d'une présentation sur les mines terrestres, les élèves à l'école élémentaire Armand-Racicot ont pris l'initiative d'écrire un article dans leur journal étudiant et de faire des présentations dans leur école. Maude, une élève de quatrième, a dit qu'elle était particulièrement horrifiée par le fait que les mines tuent ou blessent quelqu'un à toutes les 24 minutes. »

— Mélanie Gagnon,  
Montréal

manifestations et des collectes de fonds.

Basés à Vancouver, Winnipeg, Ottawa, Montréal et St. John (Nouveau-Brunswick), les Jeunes ambassadeurs ont déjà établi des contacts dans leurs localités et organisé des présentations dans des universités, des salles d'église et des écoles. Les ambassadeurs sont accueillis par des ONG locales actives dans le dossier des mines terrestres, soit le Mines Advisory Group, Mines Action Canada, la Croix-Rouge et Unicef Québec.

Les deux principales activités auxquelles participeront les Jeunes ambassadeurs sont la Commémoration de l'anniversaire de la convention, le 3 décembre 1998, et l'entrée en vigueur de celle-ci le 1<sup>er</sup> mars 1999. Parmi les autres activités prévues, il y a un forum d'experts, un concours d'affiches, des campagnes d'envois par la poste et par le courrier électronique, des interviews

à la radio, des initiatives menées en collaboration avec d'autres organismes à l'extérieur, des jumelages d'écoles et des festivals vidéo.

Si vous désirez participer ou obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Marc Lemieux, coordonnateur national, Programme des Jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines.  
Courriel :  
mlemieux@redcross.ca  
Tél. : (613) 740-1941. ●

« La réaction des jeunes, des écoles et des groupes communautaires à la question des mines terrestres témoigne de leur enthousiasme et de leur intérêt. Après ma présentation à l'école secondaire de Hampton au Nouveau-Brunswick, un enseignant, Kevin Foster, et les étudiants ont dit que la question des mines terrestres ferait partie intégrante de leur Semaine des droits de la personne. Bon nombre d'enseignants et d'organisations se sont dits intéressés à recevoir plus de renseignements sur cette question afin de pouvoir maintenir l'intérêt dans ce dossier. »  
—Kate Coldwell, St. John

« Mon expérience jusqu'ici comme Jeune ambassadrice parrainée par Mines Action Canada a été très stimulante. D'ici la fin de 1999, j'aurai visité Kingston, Sudbury, Kitchener et Peel pour participer à diverses activités. C'est une excellente occasion de voir ce qui se fait dans le dossier des mines terrestres. Les jeunes peuvent et veulent vraiment jouer un rôle dans la mise en application de la Convention d'Ottawa, car ils savent qu'ils hériteront du problème s'ils n'aident pas à l'éliminer. »  
— Sophie Sauvé, Ottawa

« Grâce à une alliance entre le Lower Mainland Red Cross et moi-même et le Mines Advisory Group, nous avons pu lancer un programme de sensibilisation et d'information du public à l'occasion de la Semaine du désarmement des Nations Unies (du 26 au 30 octobre). Plus de 50 médias ont été invités à une conférence de presse

où, avec George Chandler de la Croix-Rouge, Valerie Warmington du Mines Advisory Group et le photo-journaliste et activiste Robert Semeniuk, j'ai parlé des mines terrestres et de nos rôles dans la mobilisation de la communauté à l'appui des populations touchées par les mines dans le monde. »  
— Anne Kayal, Vancouver